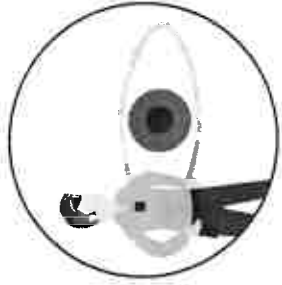


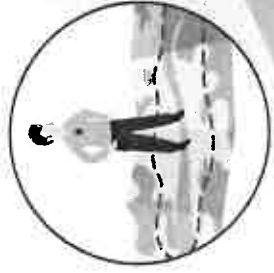
# LA BTC

BRIGADE TERRITORIALE  
DE CONTACT

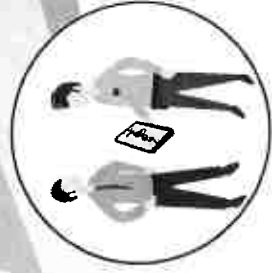
## 3 OBJECTIFS



Visibilité  
de l'action



Réappropriation  
territoriale



Contact  
avec les  
acteurs locaux

### Un contrat opérationnel

- Un territoire
- Des missions délimitées (prévention, renseignement...)
- Des modes d'action adaptés (proximité numérique, services externes...)

### Dans un dispositif intégré

- Le rôle central de la compagnie
- Le concours des unités périphériques
- L'appui des unités de la compagnie ( BR, PSIG)

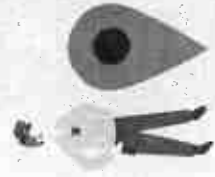
### Une autonomie de l'administration

- Un code unité
- Un cahier de service
- Une mise à disposition d'outils adaptés (Néogend)



# LA BRIGADE TERRITORIALE DE CONTACT

**UNE BRIGADE DE CONTACT  
AUX OBJECTIFS  
CLAIREMENT IDENTIFIÉS**



**LA RÉAPPROPRIATION  
DU TERRITOIRE**

Une densification de la  
présence externe

Une adaptation des modes d'action

Un recours aux outils numériques



**LE CONTACT AVEC  
LES ACTEURS LOCAUX**

Un service orienté vers l'extérieur

Une proximité renforcée avec la population

Un développement des partenariats répondant  
aux préoccupations locales

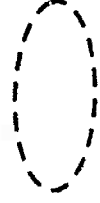
**UNE BRIGADE TERRITORIALE DE  
CONTACT ORGANISÉE AUTOUR D'UN  
CONTRAT OPÉRATIONNEL**



**UN TERRITOIRE**

Délimitation de la circonscription de « contact »

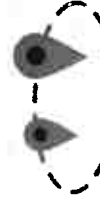
**UNE BRIGADE TERRITORIALE DE  
CONTACT INTÉGRÉE DANS UN  
DISPOSITIF DE NIVEAU COMPAGNIE**



**RÔLE DU CORG**

La gestion des interventions

Localisation des services externes de la BTC



**RÔLE DE LA  
COMPAGNIE**

L'orientation de l'activité de l'unité

Le suivi et le contrôle du fonctionnement de l'unité

La cohérence de l'organisation territoriale et  
la répartition des missions

L'attribution des procédures



**LE CONCOURS  
DES UNITÉS  
TERRITORIALES  
PÉRIPHÉRIQUES**

Un engagement sur le ressort de la BTC

La gestion des missions « réattribuées »



**DES MISSIONS**

Attributions propres à la BTC :

- Prévention de proximité
- Renseignement
- Contact

Compétences partagées avec  
les autres unités de la compagnie :

- Interventions
- Procédures
- Police route

Une ressource toujours disponible pour  
le commandant de compagnie



**UN ACCUEIL ADAPTÉ**

Une ouverture des locaux de  
service au public limitée

Une gestion de l'accueil  
téléphonique adaptée

Une proximité numérique

Une création de liens personnalisés

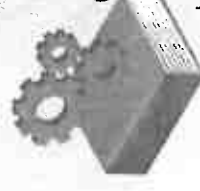


**LA VISIBILITÉ DE L'ACTION  
DE LA GENDARMERIE**

Une présence sur l'intégralité de  
la circonscription

Une action en tenue dans les créneaux  
horaires choisis

Une communication adaptée aux enjeux



**UNE BRIGADE TERRITORIALE DE  
CONTACT AUTONOME DANS SON  
ADMINISTRATION**

**GESTION DU SERVICE**

Un code unité le temps  
de l'expérimentation

Le cahier de service propre à l'unité

Le Registre PV propre à l'unité



**GESTION DES  
PERSONNELS**

L'attribution des droits

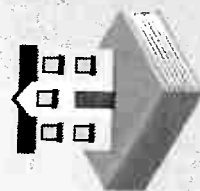
La gestion des personnels



**GESTION DES  
MATÉRIELS**

Des dotations complémentaires

Des règles de stockage adaptées pour  
l'armement individuel et collectif



**IMMOBILIER**

Les attributions du  
commandant de la caserne



# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

## Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

### ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : [www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris), rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

|                  |           |                              |
|------------------|-----------|------------------------------|
| <b>VOUS</b>      |           | Numéro de téléphone mobile : |
| Nom* :           | Prénom* : |                              |
| Né(e) le* : à* : | e-mail :  |                              |

|                                 |              |
|---------------------------------|--------------|
| <b>VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*</b> |              |
| Du : (JJ/MM/AAAA) au            | (JJ/MM/AAAA) |

|  |          |
|--|----------|
| <b>VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)</b>        |          |
| Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* : |          |
| Code postal* :                                       | Ville* : |

|  |   |
|--|---|
| <b>INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE</b>    |   |
| <b>Type de résidence* :</b>                |   |
| <input type="checkbox"/> Maison            | <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes : |
| Digicode d'accès à l'immeuble :            | Bâtiment :  |
| Étage :                                    | Numéro de porte ou autre précision utile :  |
| <b>Existence d'un dispositif d'alarme*</b> |   |
| <input type="checkbox"/> Non               | <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel : ..                                 |

|   |                   |
|---|-------------------|
| <b>PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE</b>  |                   |
| Nom* :  | Prénom* :         |
| Code postal* :  | Ville* :          |
| Numéro de téléphone portable* :<br><small>(un numéro à préciser au minimum)</small>                             | Téléphone fixe* : |
| Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |                   |

|  |  |
|--|--|
| <b>RENSEIGNEMENTS UTILES</b>                                   |  |
| Votre lieu de vacances : code postal : ..                      | Ville : ..   |
| Êtes-vous joignable pendant votre absence :                    |  |
| <input type="checkbox"/> Non                                   | <input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone : |
| Ou à cette adresse électronique :                              |  |
| Autre renseignement :<br><small>(à préciser si besoin)</small> | <input type="text"/>   |

\* mention obligatoire

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date :    Signature :

Je soussigné (Nom, prénom du demandeur, fonction, adresse du site ) .....

**Sollicite l'intervention d'un gendarme spécialisé en matière de prévention technique de la malveillance pour réaliser une consultation sûreté à l'adresse susmentionnée.**

Signature du demandeur

---

---

**ACCORD HIÉRARCHIQUE :**

**Le** (Grade, nom, fonction, cachet et signature du commandant d'unité, chef de bureau, chef de service) .....

**autorise l'intervention du référent / correspondant sûreté au profit du demandeur.**

A ..... le .....

**AVIS DU RÉFÉRENT SÛRETÉ :**  FAVORABLE  DÉFAVORABLE

**La consultation de sûreté**

La consultation de sûreté, est réalisée de manière consensuelle à la demande de l'administré, afin de lui proposer des conseils ou préconisations limités à ses attentes et contraintes.

Elle ne présente aucun caractère contractuel et ne saurait engager la responsabilité de la police ou de la gendarmerie nationales et du référent sûreté.

Elle est réalisée sans aucune contrepartie. Les conseils ou préconisations sont oraux et ne donnent pas lieu à la remise d'un écrit.

Les mesures préconisées ont une valeur de simples recommandations à l'image de celles que la police ou la gendarmerie nationales délivrent habituellement dans l'exercice de leurs missions.

Les mesures de sûreté devront se conformer à la réglementation générale en vigueur et aux normes applicables dans le domaine des assurances, de la sécurité incendie, et de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Les préconisations sont données sous réserve de l'évolution de la technologie et de la réalisation d'une étude de faisabilité.